

BLAMONT *Infos*

N° 354 septembre 2026



Commune de BLAMONT



*Bicentenaire de l'église, Concours de chevaux,
Fête du sport : un été festif à Blamont !*

MOT DU MAIRE

C'est la rentrée !

Chères habitantes, chers habitants,

Septembre sonne l'heure de la rentrée. Après une pause estivale propice au repos, notre village reprend son rythme. Loin d'être un long fleuve tranquille, notre quotidien d'élus épouse les soubresauts des actualités locales et nationales. Gérer une commune, c'est composer au jour le jour avec les crises et les aléas, mais c'est aussi vibrer au rythme de joies partagées.

L'actualité la plus marquante de cette rentrée touche directement notre quotidien : le départ annoncé de notre médecin généraliste à la fin de l'année. Consciente de l'urgence, la commission santé s'est immédiatement réunie pour en mesurer l'impact et engager une recherche active. Trouver un ou plusieurs nouveaux praticiens est notre priorité absolue, et nous explorons dès à présent toutes les pistes possibles pour pérenniser l'offre de soins dans notre village.

Le second défi, global et visible par tous, est celui du réchauffement climatique. Cet été encore, la canicule et la sécheresse ont durement frappé notre territoire. Notre place des tilleuls cet été en est le symbole poignant. Face à ces impacts durables, l'adaptation n'est plus une option. La commission travaux a d'ores et déjà proposé des solutions concrètes basées sur le bon sens : rénover nos citernes pour stocker l'eau, réinstaller des volets et des pare-soleil aux fenêtres des bâtiments communaux, et accélérer la revégétalisation de nos

espaces publics.

Cette météo extrême et les exigences de sécurité ont malheureusement pénalisé notre vie associative. L'annulation de l'enduro motos, du feu de la Saint-Jean et du pique-nique républicain, ainsi que les restrictions préfectorales sur la vente d'alcool lors de la fête de la musique, ont impacté nos moments de partage. Un défi se dresse devant nous : comment faire mieux, ensemble, pour que ces mesures de sécurité de plus en plus strictes ne deviennent pas la norme ? Dans nos communes rurales, les associations sont bien plus que des structures : elles sont le cœur battant de la communauté. Elles animent nos rues, soutiennent nos aînés, accompagnent nos jeunes et font vibrer la culture, le sport et la solidarité.

Heureusement, l'optimisme reste de mise et de belles énergies font vivre notre village. Cet été a été marqué par la réussite du cinéma en plein air, du concours du cheval comtois et par la célébration du bicentenaire de notre église. Enfin, signe de vitalité et d'avenir, c'est avec un grand plaisir que nous saluons l'arrivée d'une nouvelle professeure des écoles à l'école maternelle.

À toutes et à tous, je souhaite une excellente rentrée, placée sous le signe de l'action, de la résilience et de la convivialité.



Ma porte est continuellement ouverte. Ne pas hésiter à m'interpeller, à m'écrire, à me rencontrer, adresse : maire@blamont25.fr

**Serge DELFILS,
Maire de BLAMONT**

CONSEIL MUNICIPAL DE BLAMONT - MANDAT 2026-2032

Présents : Philippe Baradel, Sophie Besançon, Jihad Dahi, Serge Delfils, Fabrice Humbert, Marlène Maillard, Patrick Mourey, Julie Parent-Leclercq, Stéphane Reslinger, Marie-Claire Riche, Bénédicte Rigolot, Pierre Riot, Sandrine Scotton, Mickaël Vieille-Blanchard, Marie-Hélène Wunderlich-Poutot.

1 - Désignation du représentant à la CLECT / PMA - DCM n° 2026-34

Question présentée par Serge DELFILS

Par délibération du 13 mai 2026, les élus de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) ont approuvé la création d'une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) composée de 77 membres répartis de la manière suivante : un représentant par commune et quatre représentants de PMA.

M. Patrick MOUREY se propose comme candidat.

Vote : Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité, M. Patrick MOUREY comme représentant de la commune pour siéger au sein de la CLECT à Pays de Montbéliard Agglomération.

2 - Élection des trois suppléants à la CAO - DCM n° 2026-35

Question présentée par Serge DELFILS

Par courrier en date du 10 juin 2026, le service du contrôle de légalité de la Préfecture rappelle que la Commission d'Appel d'Offre (CAO) doit être composée du Maire ou de son représentant, de trois élus titulaires et trois suppléants.

Les trois titulaires ayant été désignés lors de sa séance du 2 avril dernier (DCM n°2026-22), il convient de nommer les trois suppléants.

Candidats : Pierre RIOT, Stéphane RESLINGER et

Marie-Hélène WUNDERLICH-POUTOT

Vote : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de nommer en tant que membres suppléants de la CAO : MM. Pierre RIOT et Stéphane RESLINGER, Mme Marie-Hélène WUNDERLICH-POUTOT

3 - O.N.F. : convention pour la facturation électronique - DCM n° 2026-36

Question présentée par Serge DELFILS

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'obligation d'émission de factures électroniques instaurée par la loi du 16 août 2022, les factures de vente de bois doivent obligatoirement être transmises sous forme électronique via la plateforme Chorus Pro.

Pour les ventes réalisées en application de l'article L. 214-6 du code forestier, la collectivité a la possibilité d'émettre la facture sur la base des éléments commerciaux transmis par l'ONF, puis de la transmettre à l'acheteur par voie dématérialisée ou de faire réaliser ces opérations par un tiers.

Il est donc proposé de passer une convention avec l'O.N.F. afin que ceux-ci continuent d'assurer les missions liées à la facturation des ventes. La convention sera conclue à titre gracieux et pour la durée du mandat.

Vote : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- ✓ d'approuver la convention proposée par l'O. N.F. et donc de lui confier un mandat pour la gestion de la facturation de ses ventes de coupes de bois

4 - Vergers Vivants : convention de gestion - DCM n° 2026-37

Question présentée par Marie-Hélène WUNDERLICH-POUTOT

L'association Vergers Vivants a accompagné la commune dans le projet d'une création de verger, en conseillant des espèces et des variétés d'arbres adaptés au site.

Afin d'inscrire cette démarche dans la durée, l'association propose la mise en place d'une convention pluriannuelle d'une durée de dix ans, avec pour objectif de formaliser les engagements de chacun et de définir les règles de gestion, d'entretien et de récolte des fruits. Celle-ci n'engage aucun frais pour la commune.

Vote : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver la convention proposée par l'association Vergers Vivants,

5 - Ma Scène Nationale : convention spectacle - DCM n° 2026-38

Question présentée par Marie-Hélène WUNDERLICH-POUTOT

Dans le cadre de l'organisation du spectacle « Le premier

spectacle de mon doudou » de l'Orchestre Victor Hugo, du dimanche 7 mars 2027 à 16h, la mairie doit établir une convention avec Ma Scène Nationale afin de formaliser la mise à disposition gracieuse de la Maison Pour Tous (MPT).

Vote : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver la mise à disposition de la Maison Pour Tous pour le spectacle organisé par Ma Scène Nationale le 7 mars 2027

6 - Règlement d'affouage - DCM n° 2026-39

Question présentée par Sandrine SCOTTON

La Commission Forêt propose pour cette saison, de conserver la parcelle 10 pour l'affouage, comme l'année précédente. Si la demande est trop importante une autre parcelle voisine pourra être proposée aux affouagistes.

La Commission propose également de maintenir le tarif à 7 € / stère, avec un acompte fixe de 35 € pour la prise de possession de la parcelle.

Vote : Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le règlement d'affouage 2026-2027 tel que présenté.
- de destiner à l'affouage de cette saison la parcelle 10, et de maintenir les tarifs à 7 € le stère avec un acompte fixe de 35 €

7 - Participation aux Francas / Relais Petite Enfance 2025-2026 - DCM n° 2026-40

Question présentée par Marie-Hélène WUNDERLICH-POUTOT

Le Relais Petite Enfance (RPE), créé en 2008 et labellisé éco-responsable, intervient aujourd'hui sur quinze communes. A Blamont, une activité est proposée environ une fois par mois aux Assistantes Maternelles et jeunes parents.

Basé à Hérimoncourt, il est co-financé par la CAF, le Département et les collectivités membres.

Pour l'année 2025, la commune a déjà voté une participation à hauteur de 980 €, mais une baisse de la dotation du Département de 50% et un rattrapage de charge émis par le Trésor Public pour les locaux, ont contraint les Francas à demander un complément à l'ensemble des communes membres. Pour Blamont, ce complément s'élève à 851.89 €.

Afin d'anticiper l'augmentation des coûts et la baisse de dotation départementale, le prévisionnel appelé pour 2026 s'élève, lui, à 1 773 €.

L'assemblée déplore la méthode des financeurs et la mise au pied du mur financière. Néanmoins, il ne semble pas possible de refuser ces augmentations sans pénaliser les autres membres et le bon fonctionnement de la structure.

Il est demandé de proposer à l'ensemble des communes membres de réaliser un courrier commun à l'attention du Département.

Vote : Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité :

- Accepte de verser aux Francas du Doubs, dans le cadre de la gestion du Relais Petite Enfance :
 - 851.89 € au titre du solde de l'année 2025
 - 1 773 € au titre de sa participation prévisionnelle au budget 2026

8 - Achat d'ordinateurs : choix de l'entreprise - DCM n° 2026-41

Question présentée par Stéphane RESLINGER / Sandrine SCOTTON

Un état des lieux global de tous les services de la mairie a été fait et une étude d'achat de nouveaux ordinateurs portables pour plusieurs services est proposé.

Deux entreprises ont été sollicitées sur cette base : Net Soluce et OCI dont les devis se montaient respectivement à 6 964.84 € TTC et 14 628.00 € TTC.

De plus, une opportunité d'achat de matériel d'occasion s'est récemment présentée, par l'intermédiaire de l'entreprise PROTHÉOS Industrie, qui liquide son matériel professionnel. Cinq ordinateurs portables sont disponibles à un montant de 200 € HT par machine, soit 240 € TTC.

Au vu de ces informations, le devis le moins disant a été révisé pour ne comprendre que l'ordinateur nécessaire à l'élaboration du « Blamont Infos ». Il se monte désormais à 1 506.01 € HT, soit 1 807.20 € TTC.

Après étude des offres et prise en compte de l'ensemble des informations, il est proposé :

- de retenir l'offre de PROTHÉOS Industrie pour les cinq PC portables. Ils seront répartis comme suit : un pour le secrétariat de mairie, un pour la médiathèque, un pour l'école maternelle et deux pour l'école élémentaire.
- un ordinateur pour l'élaboration du « Blamont Infos » auprès de la société Net Soluce avec les accessoires nécessaires pour un montant de 1 506.01 € HT, soit 1 807.20 € TTC

Vote : Le Conseil après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- De retenir l'offre de PROTHÉOS Industrie pour les cinq PC portables, pour un montant de 240 € TTC par machine, soit un total de 1 200 € TTC
- D'acquérir un ordinateur pour l'élaboration du « Blamont Infos » auprès de la société Net Soluce avec les accessoires nécessaires pour un montant de 1 807.20 € TTC

9 - Admissions en non-valeurs 2026 - DCM n° 2026-42

Question présentée par Serge DELFILS

Comme chaque année, certaines recettes sont proposées en admissions en non-valeur de créances irrécouvrables par le Trésor Public qui a épuisé tous les moyens de recouvrement à sa disposition. Il s'agit essentiellement de créances d'assainissement qui restaient en attente de règlement.

- Exercice 2019 : 394.03 €
- Exercice 2013 : 159.07 €

Vote : Le Conseil après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'admettre en non-valeur lesdites créances.

10 - Mandat pour le Congrès des Maires 2026 - DCM n° 2026-43

Question présentée par Serge DELFILS

Le Maire souhaite se rendre à Paris pour participer au Congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalité de France qui se tiendra du 24 au 26 novembre 2026.

Cet événement est l'occasion de participer à des débats, de dialoguer et d'interpeller les pouvoirs publics sur les enjeux majeurs de la commune mais également d'échanger avec les élus de régions différentes, de s'informer sur les perspectives, les innovations et les pratiques liées à la gestion communale...

Considérant que les dépenses de transport sont remboursées, soit sur présentation d'un état de frais, soit sur la facture envoyée directement par l'Association des Maires du Doubs, organisatrice de l'événement.

Vote : Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Confère le caractère de mandat spécial au déplacement du Maire au Congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalité de France, du 24 au 26 novembre 2026.
- Décide de prendre en charge les frais de mission (déplacement et hébergement), ainsi que les frais d'inscription, pour se rendre au Congrès des Maires, sur présentation de justificatifs.

11 - Rétrocession de l'aire de retournement de la rue de la Fouge - DCM n° 2026-44

Question présentée par Mickaël VIEILLE-BLANCHARD / Serge DELFILS

Sandrine SCOTTON, adjointe au maire, étant personnellement concernée par ce point, elle ne participera ni à l'exposé, ni au débat, ni au vote et sortira de la salle le temps des débats.

Le Maire expose que la Société SARL C2S souhaite procéder à l'aménagement de la deuxième tranche du lotissement rue de la Fouge sur la parcelle cadastrée section ZC 358 lui appartenant.

Par conséquent, ladite société va créer une extension de la rue de la Fouge et réaliser une voie de bouclage pour rejoindre la rue de Vallu Fontaine. Ladite extension devant à terme être rétrocédée à la Commune pour être intégrée à son domaine public routier.

Par suite, l'aire de retournement de la rue de la Fouge va devenir superflue. Le lotisseur souhaite donc intégrer la section devenant obsolète dans son projet d'aménagement et a proposé de l'acquérir.

Toutefois, la rue de la Fouge et son aire de retournement sont aujourd'hui toujours affectés à l'usage direct du public. Il n'est pas donc pas possible,

en l'état, de procéder au déclassement de la section de l'aire de retournement concernée. Néanmoins, il est possible de procéder à un déclassement par anticipation, qui ne pourra être mis en place qu'après la procédure d'enquête publique nécessaire.

Ainsi, il est proposé d'approuver le principe de déclassement et de cession par la Commune au profit de la SARL C2S de la section de la parcelle ZC 352 n'étant plus nécessaire à la circulation, une fois l'aménagement du lotissement et l'extension de la rue de la Fouge achevés, sous la condition suspensive de son déclassement par anticipation après enquête publique. La vente définitive, quant à elle, n'aura lieu qu'après la délibération prononçant le déclassement par anticipation.

Dans ce contexte, un prix de vente de 16.40 euros/m² est proposé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le principe de déclassement du bien concerné et de la mise en œuvre de la procédure préalable avec enquête publique,

APPROUVE le principe de la cession au profit de la SARL C2S d'une fraction de la parcelle communale cadastrée section ZC n°352, d'une surface d'environ 180 m²

FIXE le prix de vente à 16.40 euros / m²,

AUTORISE expressément la SARL C2S, à intégrer l'emprise concernée de la parcelle communale ZC n° 352 dans l'assiette du projet et à déposer la demande de permis d'aménager correspondante auprès de l'autorité compétente.

DISCUSSIONS :

✓ Questions diverses

✓ Finances 2027 – Serge DELFILS

Le Maire demande à l'ensemble des responsables de commission de réfléchir dès aujourd'hui aux projets à financer au budget 2027. En effet, les demandes de subventions sont à déposer avant la fin de l'année auprès des différents services concernés.

Il propose d'ores et déjà d'inscrire les dépenses suivantes : travaux Place des Tilleuls, réfection des trois derniers appartements de la Gendarmerie, achat des parcelles de Creuse et Vaugonderis, prévision du remboursement de l'Établissement Public Foncier pour l'espace Mignerey par pallier.

✓ Toilettes aire de jeux

Au vu des dégradations à répétition au sein des toilettes de l'aire de jeux malgré les dernières réparations réalisées, décision a été prise de les fermer jusqu'à nouvel ordre. La pertinence d'une installation de caméras est à l'étude.

D'autre part, une réflexion est également en cours pour mieux faire respecter l'interdiction des voitures dans la rue des Gros Chênes, pour la partie allant à l'aire de jeux.

✓ Espace Santé

Point sur les démarches en cours pour solutionner le départ du médecin. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude et de nombreux partenaires, tels que l'ARS, ont été reçus ces dernières semaines.

Séance levée à 22h30

La secrétaire de séance Bénédicte RIGOLOT

INFOS PRATIQUES - Les horaires d'accueil du public

MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi matins de 10h00 à 12h00

Lundi après-midi de 16h00 à 18h00

Mercredi après-midi de 15h30 à 17h30

AGENCE POSTALE

Mardi de 9h00 à 11h45 et de 16h30 à 18h00

Mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h45

Samedi de 9h00 à 11h30

MÉDIATHÈQUE

Mardi de 15h30 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h30

Samedi de 10h00 à 12h00

et de 14h00 à 16h00

Commission travaux

TRAVAUX D'ENTRETIEN D'ÉTÉ

MPT

Fontaine à eau - Financée par la MPT et installée par les employés communaux avec un encastrement dans le couloir du Dojo

Massif église

- Création d'un massif végétalisé au pied de l'église. (en cours de réalisation par les employés communaux)



Pont de Creuse

- Rénovation du pont de Creuse réalisée par les employés communaux



MPT

- Déplacement à l'extérieur du groupe de la chambre froide
- Installation four de réchauffe en cuisine (périscolaire)



Entretien des arbres

Abattage d'arbres dangereux au chemin du caveau et au cimetière du bas (sécurisation),



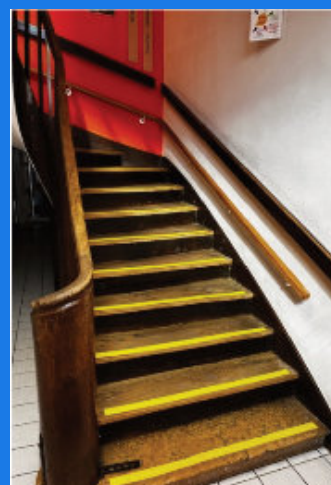
PMA - Station d'épuration

Agrandissement de la Station de Traitement des Eaux Usées (Pays de Montbéliard Agglomération)

École élémentaire

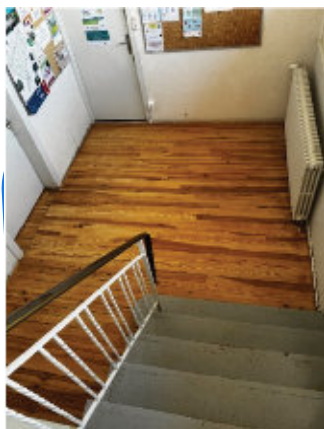
L'été reste propice aux travaux d'entretien des écoles :

- Rénovation des parquets de deux salles de classes et de la cage d'escalier
- Ajout d'une deuxième rampe pour les petits
- Rénovation de la porte de la sortie de secours



Commission travaux

TRAVAUX D'ENTRETIEN D'ÉTÉ

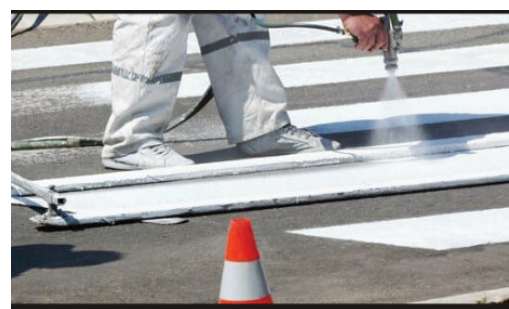


Mairie

- Rénovation des parquets de la salle du conseil municipal et du palier

Entretien voirie

- Trois journées de Blowpatcher pour boucher les trous dans les rues du village, peinture de sol



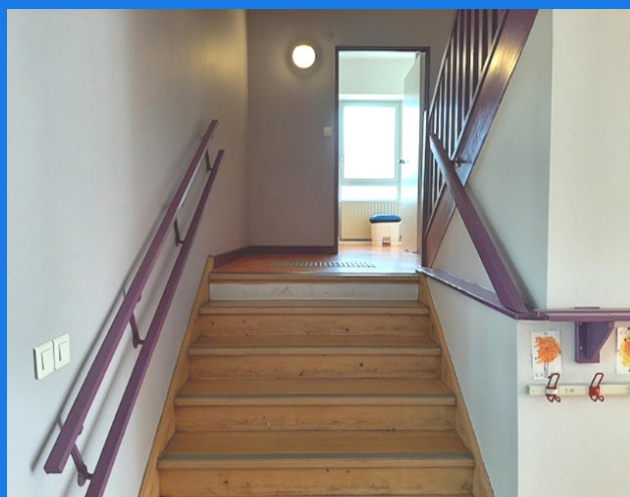
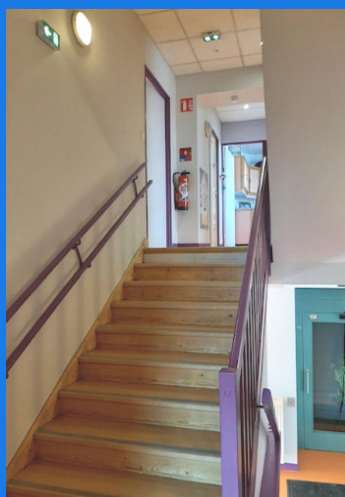
Ecole maternelle

Entretien des locaux

Durant la période hivernale (vacances de février), rafraîchissement des couloirs, de la cage d'escalier et du bureau.

Suite en juillet pour la 2ème classe.

Travaux réalisés par les employés communaux.



Commission santé

ESPACE SANTÉ

Départ du docteur Fanny Gassmann

Le départ du docteur Fanny Gassmann de l'Espace Santé, prévu pour le 31 janvier 2027, représente un défi majeur pour le village et le plateau de Blamont, compte tenu de la pénurie nationale et locale de médecins généralistes en milieu rural.

Pour faire face à cette situation, la commission santé s'est réunie dès la mi-août afin d'analyser l'impact de ce départ et de rechercher activement des pistes pour recruter un ou plusieurs nouveaux praticiens. L'ensemble des acteurs de santé du territoire ont immédiatement été alertés et mobilisés :

- Pays de Montbéliard Agglomération (commission santé)
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
- Professionnels locaux (médecins, infirmières et pharmacie de Blamont).

Notre Espace Santé a des atouts. Il est attractif avec :

- Une structure de soins moderne et collective .
- Le médecin intègre des locaux identifiés, opérationnels et fonctionnels
- Un exercice coordonné : présence de professionnels paramédicaux sur place ou à proximité (infirmières, pharmacie de Blamont), favorisant le partage d'expérience et l'esprit d'équipe.
- Une patientèle établie
- La municipalité est mobilisée pour faciliter l'installation (aide administrative, recherche de logement, intégration de la famille).
- Un réseau de santé solide avec un appui fort des acteurs de santé.
- Un cadre de vie et une attractivité du territoire
- Qualité de vie : Blamont offre le calme et la sécurité, idéal pour une vie de famille.

- Proximité urbaine et axes de transport : accès rapide aux services, commerces et infrastructures culturelles ou hospitalières du Pays de Montbéliard.
- Aides à l'installation potentielles : selon le zonage de l'ARS (classé en zone d'intervention prioritaire en milieu rural), possibilité de bénéficier d'aides financières et fiscales importantes à l'installation.

D'ici là, vous êtes invités à rechercher un nouveau médecin traitant.

Nouvelle installation

Une sage-femme libérale à Blamont



Début septembre, Madame Isabelle MARON MAIGNIEN. Sage-femme DE depuis 1992 exerçant en libéral depuis 2004, a

débuté son activité dans l'Espace Santé de la commune.

Le cabinet est ouvert tous les jours de la semaine.

- Par téléphone : 06 50 82 70 63
- En ligne : sur le site maiaa.com

Développement de l'espace Santé

Avec l'arrivée de cette nouvelle activité, la commune poursuit sa politique de développement et recherche activement un médecin généraliste.

Commission forêts

AFFOUAGE 2026/27

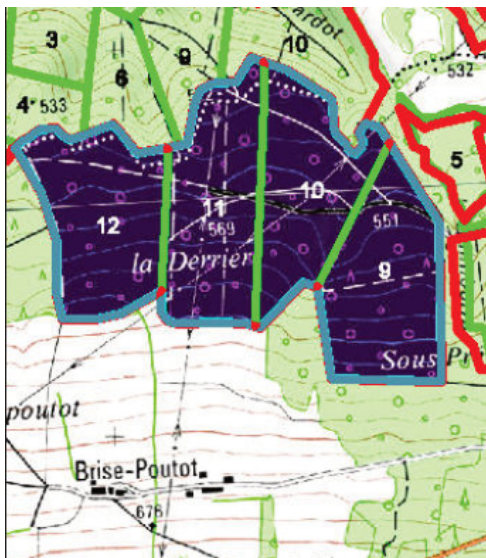
Les personnes intéressées par un lot de bois de chauffage à façonner (10 à 15 stères environ) peuvent s'inscrire en mairie.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au :

Vendredi 30 octobre 2026

Les lots d'affouage 2026-2027 se situent :

- sur la parcelle : 10 au Bois La Derrière – Direction Pierrefontaine



L'affouage sera encadré par un « **règlement d'affouage** »

Les lots, constitués de bois sur pied, seront attribués comme habituellement par tirage au sort.

Pour entrer en possession de son lot d'affouage et obtenir une autorisation d'exploitation de l'affouage communal, le bénéficiaire devra :

- être inscrit, avoir payé la taxe d'affouage forfaitaire, avoir pris connaissance du règlement et l'avoir signé, présenter une attestation d'assurance responsabilité civile avec mention « valable pour les travaux d'affouage »
- avoir réglé son affouage de la saison précédente.

La date du tirage au sort est prévue le **lundi 2 novembre à 18h00** en mairie.

INVITATION

Visite en forêt le 24 octobre 2026
9h00

La commission forêt (commission ouverte) vous invite le samedi 24 octobre 2026, en partenariat avec l'ONF, à participer à une visite en forêt afin de mieux appréhender différents sujets, comme la gestion de la forêt et ses travaux sylvicoles, les coupes, l'affouage, les conséquences de la sécheresse et du scolyte mais aussi de la chalarose, et tout autre sujet qui pourrait vous intéresser sur la forêt.

Rendez-vous sur le parking de la mairie le 24 octobre à 9h00 avec vos chaussures de marche !

Incivilités et vandalisme

FERMETURE temporaire des WC de l'aire de loisirs

Le WC public de notre aire de loisirs a de nouveau été victime de dégradations au cours de l'été. Ce n'est malheureusement pas la première fois que cet équipement est pris pour cible. Face à la répétition de ces actes irresponsables, la municipalité a pris la décision difficile mais nécessaire de fermer le WC et de ne procéder à aucune réparation dans l'immédiat. Nos biens publics (espaces verts, aire de loisirs, place des Tilleuls, bâtiments, monuments) sont des infrastructures essentielles à la vie de notre



commune, au bien-être de tous et à la cohésion sociale. Les dégrader volontairement par du vandalisme est un manque total de respect envers les usagers et représente un coût financier lourd, supporté par l'ensemble des contribuables.

Rappel à la loi et tolérance zéro

La municipalité rappelle que la destruction, la dégradation et la détérioration de biens publics constituent des délits inscrits au Code pénal.

- Dépôt de plainte : La commune portera désormais plainte systématiquement auprès de la gendarmerie pour chaque dégradation constatée.

Appel à la vigilance : Nous invitons chaque citoyen à prendre soin de notre cadre de vie et à signaler tout comportement suspect aux autorités.

Monsieur Renaud NURY, sous-préfet de Montbéliard, à la rencontre de NOTRE COMMUNE

Le vendredi 28 août dernier, Monsieur Renaud NURY, sous-préfet de Montbéliard, a répondu favorablement à l'invitation de la municipalité pour un après-midi d'échanges constructifs. Cette rencontre officielle s'est déroulée en deux temps forts, mêlant la réalité du tissu associatif local et les perspectives d'avenir de notre village.

1er temps : Vie associative et résilience face aux aléas climatiques

Le premier volet de cette visite était entièrement consacré à la vie associative locale, durement éprouvée par les caprices du climat (vagues de canicule et sécheresse) au cours de l'été 2026.

Autour de la table, les représentants de FestiBlam', de la Team EFC et de l'Amicale des sapeurs-pompiers ont partagé leur expérience (les membres de la MPT s'étaient excusés). Le bilan de la saison estivale met en lumière l'impact direct du dérèglement climatique sur la convivialité de nos villages :

- Annulations complètes : L'enduro motos, le feu de la Saint-Jean et le pique-nique républicain ont dû être annulés.

Festivités pénalisées : La fête de la musique a vu son organisation perturbée par l'interdiction préfectorale de vente d'alcool.

Maintenu : Seul le concours du Trait comtois a pu être préservé.

L'objectif de ce tour de table avec le représentant de l'État était clair : comment faire mieux ensemble demain pour que ces annulations de sécurité ne deviennent pas la norme ?

Dans nos communes rurales, les associations sont bien plus que de simples structures. Elles forment le cœur battant de la communauté : elles animent nos villages, soutiennent nos aînés, accompagnent nos jeunes et font vibrer au quotidien la culture, le sport et la solidarité.



2ème temps : L'avenir de notre village et ses projets

La seconde partie de l'après-midi s'est concentrée sur la commune elle-même, son développement et sa trajectoire pour les années à venir. Ce moment privilégié a permis de présenter au sous-préfet les dossiers prioritaires de la municipalité, les défis liés à l'aménagement rural et les investissements futurs nécessaires pour préserver la qualité de vie de nos concitoyens.

La municipalité remercie chaleureusement Monsieur le sous-préfet pour son écoute, sa disponibilité et l'intérêt direct qu'il porte à la vitalité des territoires ruraux.

CENTENAIRE de Madame Marie-Antoinette HENRIOT



Cette année, ce sont désormais deux centenaires que compte notre village parmi ses habitants (Mme ROY a eu 100 ans le 1er juin et Madame HENRIOT, 100 ans le 19 août).



La mairie souhaitait fêter cet événement en organisant un moment de rencontre avec Madame HENRIOT ; la famille nous a finalement invités à participer à l'apéritif de la fête organisée à la MPT le dimanche 6 septembre à midi.

C'est une famille nombreuse, ainsi que des amis, voisins et personnels intervenant à son domicile, qui entouraient Mme HENRIOT, visiblement très heureuse de ce moment chaleureux, mais un peu déconcertée par le nombre de personnes présentes et surtout d'être l'objet de toutes les attentions de ce jour.

Monsieur DELFILS, drapé de son écharpe de maire, accompagné de trois élus, a, dans son discours, illustré l'année 1926 par les célébrités nées cette année-là.

Une plante, ainsi qu'un gros colis contenant des biscuits (notre petit doigt nous ayant dit que Madame HENRIOT était gourmande !!) ont été offerts à notre centenaire, au regard si lumineux et toujours joyeux.

Merci de ce moment passé en votre compagnie, Mme HENRIOT. Merci à la famille de nous y avoir associés.

ANNIVERSAIRES des seniors

Comme il est d'usage dans notre village, nous sommes allés rencontrer ces derniers mois les personnes de 90 ans et plus, à l'occasion de leur anniversaire. Parfois cette visite est un peu décalée par rapport à la date réelle, mais nos aînés nous le pardonnent volontiers car ils apprécient ce moment qui leur est proposé par la mairie.

Avec l'accord de ceux qui le souhaitent, une photo est prise et publiée dans notre bulletin municipal.

Nous sommes à chaque fois reçues avec beaucoup de gentillesse ; ce temps que nous leur accordons est également un agréable moment pour nous, tant il y a de chaleur dans les échanges, de richesses dans les souvenirs évoqués.

C'est également l'occasion pour eux d'évoquer si besoin leur situation, leurs difficultés, et pour nous d'être un relais auprès des services compétents.

Merci, Mesdames et Messieurs les Seniors, de tous ces bons moments passés en votre compagnie !

Ont été rencontrés :

Monsieur JOUANY
Pierre (91 ans),



Mme KLINGUER
Christiane
(92 ans),



Monsieur B E R S E T
André (94 ans),



Monsieur CSUZI
Jean-Paul (91 ans),

et Madame HENRIOT Marie-Antoinette (100 ans), qui a fait l'objet d'une démarche particulière pour marquer cet événement (voir article qui lui est consacré).

Une visite sera proposée prochainement aux seniors qui n'ont pas encore pu être rencontrés en août et en septembre.

Commission affaires sociales et solidarité

OCTOBRE ROSE

Suite à l'impossibilité d'utiliser la salle de l'Ehpad (avis de la commission de sécurité), nous avons dû modifier l'organisation prévue et changer la date de la marche.

SAMEDI 31 OCTOBRE A LA MAISON POUR TOUS

14 h 30 : Départ de la marche populaire.

Inscription à compter de 14 h.

Prix : 3 euros (gratuit jusqu'à 11 ans)

Pot de convivialité offert au retour et vente de pâtisseries.

20 h 30 : Pièce de théâtre « Un trésor sous le potager », donnée par les Zygomatics,

OCTOBRE ROSE à Blamont

(dans le cadre de la campagne nationale de prévention du cancer du sein)

Durant tout le mois d'octobre :

- **Décorations** dans le village et éclairage en rose de bâtiments publics.

- **Mise à disposition de boîtes** dans plusieurs commerces du village, ainsi qu'à l'agence postale.

Samedi 31 octobre

MARCHE POPULAIRE

Vente de pâtisseries

Lieu de départ : Maison Pour Tous de Blamont, rue des Tilleuls à 14 H 30

Inscriptions à compter de 14 H - Prix : 3 euros (gratuité jusqu'à 11 ans)

Deux circuits adaptés à tout public

Pot de convivialité au retour, offert par la mairie et des pâtisseries offertes par l'EHPAD.

Le port d'un vêtement ou objet de couleur rose est vivement souhaité !

THÉÂTRE

Les Zygomatics présentent

"Un trésor sous le potager"

d'Angélique Sutti

à 20h30 à la MPT

Adultes : 10€ - Jeunes + de 12 ans : 5€ - gratuit pour les - de 12 ans

Recettes reversées à Octobre Rose



Réservations par SMS
au 06.87.81.22.72

L'intégralité des montants collectés sera versée au Comité de la Ligue contre le cancer de Montbéliard

Rappel

Le REPAS DES AÎNÉS aura lieu le **21 novembre 2026 à 12 h à la MPT.**

Les bulletins d'inscription seront remis courant octobre.

Le délai de retour est fixé au 31 octobre. Merci de respecter cette date.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous. A bientôt donc !



Commission culture Cinéma en plein air - 23 juillet 2026

La fraîcheur de la place des Tilleuls a offert un cadre idéal à la projection du film documentaire "Lynx".

Bien plus qu'un film animalier, c'est une immersion totale au cœur du Jura.

Dans une nature libre et sauvage à la beauté époustouflante, nous suivons au fil des saisons la vie d'un couple de lynx et de ses petits.

Espèce menacée, le lynx révèle toute sa beauté et sa fragilité.

Belle soirée estivale, entre émerveillement et découverte.

L'ensemble de la municipalité tient à remercier PMA et le Centre Image pour cette manifestation gratuite et de qualité, où le public toujours nombreux répond présent.



Commission culture

MERCI

À toutes les bénévoles, anciennes et actuelles, pour leur engagement sans faille au service de la médiathèque : permanences, accueils de classes, crèche, Ehpad, portage de livres à domicile, la liste est longue ! Et à Laurent, notre photographe attitré.

À Vous, usagers, pour nos échanges, votre fidélité, votre curiosité. Continuez à lire, découvrir, explorer, partager. La médiathèque s'épanouit grâce et avec Vous. Ne lâchez rien !

À Monsieur Delfils, Maire, et son équipe d'hier et d'aujourd'hui, pour la confiance accordée.

À Marie-Hélène Poutot-Wunderlich, passionnée de culture, pour son soutien indéfectible.

À tous les agents communaux, avec un coup de cœur pour Adeline, toujours souriante, pour son aide, son soutien et pour un Blamont Infos toujours au top !

À tous nos partenaires locaux (Écoles, EHPAD, Crèche, Maison pour Tous, Exposants...)

mais également aux partenaires culturels pour leurs collaborations et leurs propositions de



Une nouvelle responsable à la médiathèque de Blamont

Suite au départ en retraite de Nadine Thiebaud, Mélanie Chatelain a pris fin août, les rênes de la médiathèque de Blamont avec motivation, sourire et de nombreux projets en tête.

Après une carrière dans les affaires sociales et la petite enfance, Mélanie a choisi de se reconvertir dans les métiers du livre.

Bénévole puis responsable de bibliothèque à Frambouhans dont elle est originaire, Mélanie a suivi une formation d'une année, en gestion et animation de bibliothèque (ABF) à Dijon.

Sensible aux enjeux de la ruralité et à l'importance des services publics de proximité, Mélanie souhaite, entourée d'une équipe d'une dizaine de bénévoles, mettre ses compétences à l'écoute des habitants et des attentes du territoire.

Au delà des permanences, l'accueil des classes,

spectacles, d'animations, d'expositions, de projections. Que du bonheur ! Les citer c'est prendre le risque d'en oublier, ils sont nombreux.

Enfin, un merci XL à la Médiathèque Départementale du Doubs et son équipe, pour leur travail essentiel en faveur de la lecture publique et leur soutien précieux.

C'est grâce à tous que la médiathèque, ce lieu vivant, rayonne aussi bien sur le plateau que dans le Pays de Montbéliard. Ces années à vos côtés resteront pour moi un souvenir précieux.

« La culture est une lumière qui ne s'éteint jamais, et chaque livre est une étincelle qui l'alimente ».
George Sand.

Prenez soin de vous en conservant cette flamme essentielle.

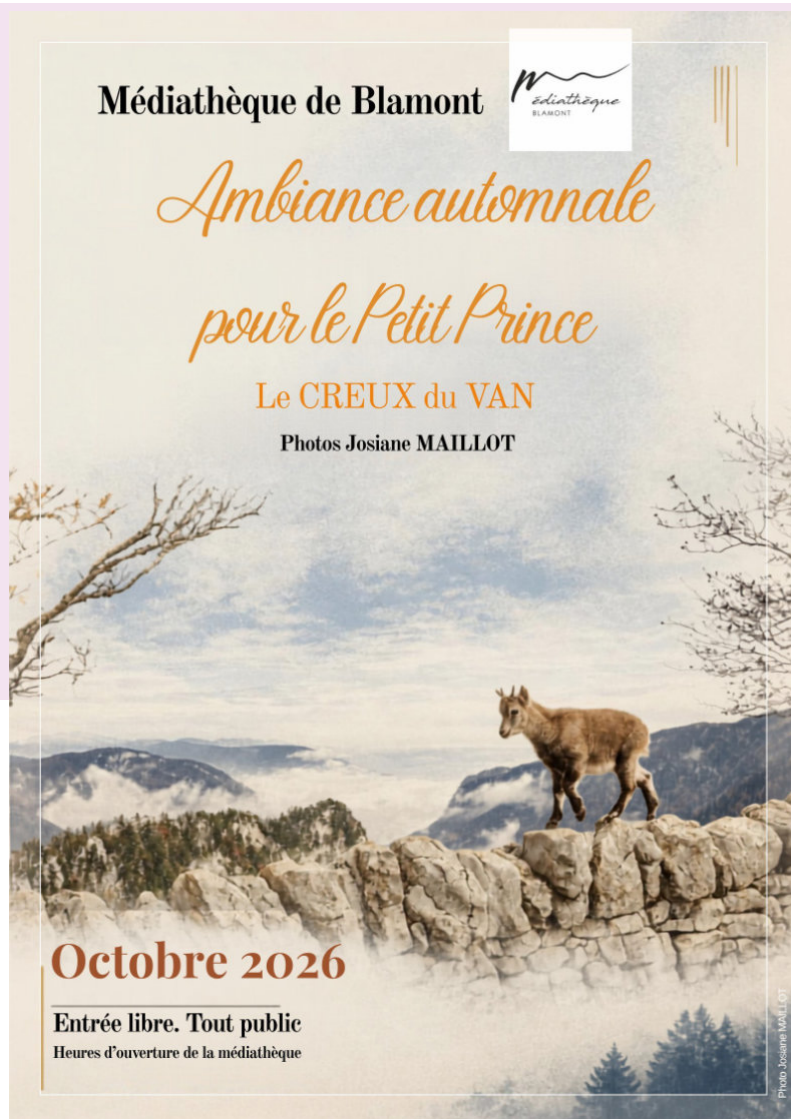
Nadine Thiebaud



l'Ephad, la crèche, et les animations avec nos différents partenaires (Université Ouverte, Ascap, Ma Scène Nationale, les petites fugues, le Moloco) Mélanie entend développer les temps d'échange, l'organisation d'ateliers et d'animations ludiques.

Nous souhaitons la bienvenue à Mélanie dans ses nouvelles fonctions à Blamont.

Nous souhaitons également la bienvenue à nos deux nouvelles bénévoles Josiane Maillot et Nicole Tiercin, merci à elles !



EXPOSITION PHOTO

« Ambiance automnale pour le Petit Prince »

La médiathèque accueille durant tout le mois d'octobre le travail de la photographe amatrice Josiane Maillot. Elle y dévoile une série d'images capturées au Creux du Van dans une atmosphère poétique. Un livre d'or sera mis à disposition pour recueillir vos impressions.

A découvrir librement aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

ANIMATION JEUNESSE

« Découvrir la nature »

Dans le cadre de l'évènement national « Biblis en folies », la médiathèque propose une animation destinée aux enfants dès 4 ans. Une matinée pleine de créativité autour de la nature attend les enfants ! Cette animation fait écho à l'exposition photo de Josiane Maillot. Un joli pont entre créativité et regard artistique!

LE BUSÔTHÉÂTRE REVIENT

Trois nouvelles dates à inscrire dans vos agendas !

La nouvelle saison démarre fort avec, pour le premier rendez-vous, un spectacle de cirque plein d'énergie : "Décrochez moi ça"

Samedi 3 octobre - 17h00

A partir de 20 inscriptions, un bus sera mis à disposition pour un départ de la Médiathèque.

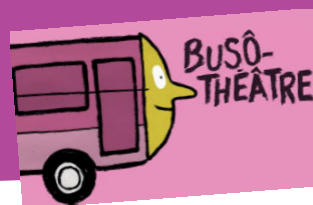
Inscription à la médiathèque ou par mail : mediatheque@blamont25.fr



BUSOTHÉÂTRE

SAISON 26-27

m
édiathèque
BLAMONT



Décrochez-moi-ça - Cirque par la Cie Bêtes de foire

Square Sponeck, sous le petit chapiteau : c'est le cirque !

Tout près des enfants, pas loin des parents, les malicieuses Bêtes de foire fabriquent un étonnant bric-à-brac fait de frites, de marionnettes, de jonglage, de clown et de musique. Sur un plateau tournant, sous un décor suspendu, la poésie surgit, intime et majestueuse.

Samedi 3 octobre 2026 - 17 h

Sous chapiteau, square Sponeck

Durée 1h10

En famille

Dès 8 ans

Adulte 18 € - Enfants à partir de 8 ans : 10 €



Bohemian Night • Concert du Nouvel An

Orchestre Victor Hugo

La Bohème réelle / la bohème rêvée : totem de liberté et d'aventures, symbole d'espoirs ou de galères, image de la vie d'artiste fantasmée et mise en musique du XIX^e siècle à nos jours... Une soirée contrastée, entre nostalgie et rires éclatants.

Dimanche 10 janvier - 16h

À l'Axone

Durée 2h avec entracte

Musique classique

Tarif : 24 €



The Sea is History

Betty Tchomanga

L'océan contient la mémoire des esclaves noirs qui ont traversé l'Atlantique, le Passage du Milieu. Betty Tchomanga invente un langage pour dire, à travers les corps renversés, les rythmes obstinés, les images fantômes, un pan de l'histoire mondiale, longtemps resté sans voix.

Mardi 11 mai - 19 h

Au Théâtre

Durée 1h

Tarif Adulte 18 €



Commission jeunesse et sport FÊTE DU SPORT

une journée placée sous le signe de la découverte et du partage

Le samedi 26 septembre 2026, le village de Blamont a organisé sa traditionnelle Fête du sport, un rendez-vous incontournable depuis plus de 20 ans, qui rassemble petits et grands autour de la découverte de nombreuses disciplines sportives.

Pour la deuxième année consécutive, le gymnase a permis de remettre à l'honneur l'escalade et le badminton, deux activités qui ont ravi les participants et leur ont offert l'occasion de redécouvrir ces sports dans une ambiance dynamique et pleine d'enthousiasme.

La nouveauté de cette édition était la danse, qui a suscité la curiosité des enfants, filles comme garçons. La présidente du club s'est réjouie de voir les garçons participer pour découvrir cette discipline.

La journée a également été marquée par les activités habituelles et la fidélité des clubs et associations qui répondent présents chaque année : le judo, le tir à la carabine, les pompiers de Blamont, le tennis de table, la slackline, le basket, le football et le VTT étaient ainsi proposés aux visiteurs.

Pour la deuxième année consécutive, le baseball était également au rendez-vous. Ce sport encore peu courant a permis aux participants de découvrir une activité originale.

Cette Fête du sport a une nouvelle fois démontré la richesse des clubs et associations, l'engagement des bénévoles et l'importance de transmettre le goût du sport, de la découverte et du vivre-ensemble.

Un grand merci à l'ensemble des clubs, associations, des bénévoles et des participants qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Nous espérons que nous serons tout aussi nombreux lors des éditions suivantes, pour continuer à faire vivre cette belle tradition sportive à Blamont et partager ensemble de nouveaux moments de convivialité.





UN NOUVEAU VISAGE à la gendarmerie du village

Depuis quelques jours, un nouveau gendarme a pris ses fonctions au sein de notre commune.

Le gendarme Quentin FORET originaire de Issans, rejoint la brigade après avoir terminé sa formation.



Originaire d'une région rurale, il connaît bien les réalités de la vie à la campagne. Proximité avec les habitants, prévention et sécurité seront au cœur de ses missions. Il participera également aux patrouilles et aux actions menées auprès des écoles et des associations locales.

Heureux de débiter sa carrière dans un village à taille humaine, Quentin FORET souhaite rapidement aller à la rencontre de la population et s'intégrer à la vie locale. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

A noter que désormais, la Gendarmerie de Blamont est au complet.

JOURS DE CHASSE A BLAMONT

Dans le Doubs, la chasse est ouverte du 13 septembre 2026 au 28 février 2027.

Pour Blamont, voici les jours de chasse :

- Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés : chasse au grand gibier en battue (ainsi que les autres espèces chassables)
- Lundi, mardi et mercredi pour les oiseaux
- **Vendredi : FERMETURE TOTALE DE LA CHASSE à Blamont**

Vous pouvez consulter le tableau d'affichage de la MPT, qui précise les lieux et dates de chasse sur le plan de la commune,

RENTRÉE de l'école maternelle

Cette année, l'école maternelle de Blamont accueille 31 élèves, répartis dans deux classes :

- La classe des petits et des moyens (11 petits et 4 moyens) dont l'enseignement est assuré par Léa Matteini, nouvellement nommée sur le poste ouvert pour cette rentrée
- La classe des moyens et des grands (5 moyens et 11 grands) dont l'enseignement est assuré par Céline Cailliez

L'équipe pédagogique est complétée par :

- Catherine Mesny, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), qui aide aux tâches matérielles (habillage, sieste et animation d'ateliers sous la responsabilité des enseignants). Elle assure également la préparation et l'entretien du matériel et des locaux.
- Natacha Comment, AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap), qui accompagne un élève à l'école maternelle de Blamont et un élève à l'école élémentaire de Roches-lès-Blamont.

La direction de l'école est assurée par Mme Cailliez.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Rentrée 2026-2027

La rentrée des classes a eu lieu mardi 1er septembre 2026.

Pour cette année scolaire, l'effectif de l'école élémentaire est de 47 élèves :

Classe CP-CE1-CE2 : 10 CP, 7 CE1, 6 CE2 = 23 élèves

Classe CE2-CM1-CM2 : 5 CE2, 9 CM1, 10 CM2 = 24 élèves

Voici les horaires de l'école :
8H30/11H45 et 13H30/16H15

Mme CARREZ assure l'enseignement auprès de la classe de CE2-CM1-CM2 et Mme MARTIN pour la classe de CP-CE1-CE2, avec également en charge la direction.

Les élèves de CE2-CM1-CM2 bénéficieront d'un cycle « natation » au cours du mois de mars et d'un cycle « savoir rouler à vélo » en juin.

Un projet de chorale sera mis en place avec l'apprentissage de chants en français et en anglais.

Le projet jardinage sera poursuivi cette année avec la classe de CP-CE1-CE2.

A partir de la fin du mois de septembre et jusqu'au mois de juin, les classes de l'école fréquenteront toutes les 3 semaines la médiathèque municipale de Blamont.

CRECHE

Les petits Farfadets sont revenus en pleine forme après de très belles vacances !

Pour bien commencer cette nouvelle rentrée, ils ont pris plaisir à décorer leur cartable avec créativité et enthousiasme. Ils ont également profité des belles journées ensoleillées pour jouer, s'amuser et partager de joyeux moments ensemble.

Une rentrée pleine d'énergie et de bonne humeur pour nos petits Farfadets !



CET ÉTÉ A L'EHPAD



Médiation animale : Les résidents ont partagé de beaux moments de complicité et de détente en compagnie de différents animaux.

Culture chinoise : La découverte de la culture chinoise à travers la danse et la musique s'est clôturée par



un agréable spectacle. L'intervenante a partagé son savoir-faire et a invité les résidents à participer activement à cette animation. Ces derniers ont ainsi pu prendre part au spectacle dans une ambiance conviviale et chaleureuse, favorisant les échanges, la participation et le plaisir partagé.

Temps de prière : Chaque mois, les résidents qui le souhaitent peuvent participer à des temps de prière catholique et protestant, un moment privilégié de recueillement et de convivialité.



Rencontres intergénérationnelles : Les résidents poursuivent les échanges avec les enfants de la crèche de Blamont, riches en sourires, en partages et en découvertes.



Anniversaires du mois : Chaque dernier vendredi du mois, les anniversaires des résidents sont

célébrés dans une ambiance chaleureuse, animés par Hubert et son accordéon. Georgette, résidente de l'EHPAD, a fêté ses 100 ans le 7 septembre 2026.

Barbecue de service : Ces temps de repas partagés se poursuivent au rythme des beaux jours, favorisant les échanges et la bonne humeur.



Repas comité d'accueil : Mis en place une fois par mois, ces repas offrent aux nouveaux résidents un moment privilégié pour faire connaissance et s'intégrer plus facilement à la vie de l'établissement.

Grand loto : Les résidents ont partagé de beaux moments de convivialité lors des lotos, avec de nombreux lots à gagner et toujours beaucoup de rires et de bonne humeur.



Médiation musicale : Les résidents ont partagé de beaux moments autour de la musique, entre chants, souvenirs et émotions, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Tournoi de Boccia : Les résidents ont participé à un tournoi de boccia où ils se sont confrontés aux résidents de la Résidence Gaiffe de L'Isle-sur-le-Doubs et aux résidents de Maison Joly à Montbéliard, un beau moment de partage, de convivialité et de compétition dans la bonne humeur.



Retour sur...

UNE EXPOSITION au cœur de l'église de Blamont

Les 15 et 16 août, l'église de Blamont a accueilli une exposition qui a permis aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir ce lieu chargé d'histoire sous un autre regard.

Durant ces deux journées, le public a pu parcourir différents espaces de l'église et apprécier les éléments et trésors inestimables qui témoignent de son patrimoine et de son histoire.

L'exposition a également été l'occasion de prendre le temps d'observer l'architecture, les détails et l'atmosphère singulière de cet édifice.

Entre découverte du patrimoine et moment de visite, ces deux journées ont attiré 250 curieux venus profiter de cette occasion pour mieux connaître l'église de Blamont et son histoire.



Retour sur...

LE CONCOURS DE CHEVAUX

Le concours de chevaux, organisé par la section de Blamont du Cheval Comtois, s'est déroulé le mercredi 12 août sous le soleil de la place des Tilleuls.

Les spectateurs ont pu admirer les magnifiques chevaux présentés devant le jury par les propriétaires locaux, et profiter, comme chaque année, de la restauration sur le temps de midi.

Les chevaux primés ont été qualifiés pour la finale départementale à Maîche.





Retour sur...

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

*La Fête n'a pas été moins folle sans alcool...
Mais pour les finances, ce n'est pas Byzance !*

Suite à l'arrêté préfectoral interdisant la consommation d'alcool le jour de la Fête de la musique, Festi Blam' tient à préciser que, si la fête a malgré tout été une réussite sur le plan humain et festif, cette interdiction a eu des conséquences particulièrement lourdes sur sa fréquentation et, surtout, sur ses finances.

La baisse de fréquentation a été importante et les personnes présentes ont beaucoup moins consommé. La convivialité habituelle de cette manifestation s'en est trouvée fortement altérée. Les ventes à la buvette, mais également celles des deux points de restauration, ont ainsi chuté de manière drastique.

Les conséquences financières de cette décision sont considérables : nos recettes ont été quasiment nulles. Nos commerçants partenaires ont eux aussi subi des pertes très importantes. Pour l'un des principaux d'entre eux, le chiffre d'affaires réalisé lors de cette soirée a été divisé par douze.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que la Fête de la musique constitue une source de financement essentielle pour notre association. Si une telle décision venait à se reproduire, c'est l'existence même de Festi Blam' qui pourrait être remise en cause, ainsi que sa capacité à organiser d'autres manifestations locales qui animent notre commune : la Chasse aux œufs, les sorties familiales, ou encore impacter l'aide logistique apportée aux Bénévoles du Téléthon.

Les conséquences se font également sentir directement auprès des élèves de notre commune. Cette année, les écoles de Blamont seront pénalisées puisque la participation reversée à chaque élève ne sera que d'une dizaine d'euros, contre 60 à 70 euros en moyenne les années précédentes.

C'est pourquoi, un courrier a été adressé à Monsieur le Maire afin qu'il interpelle les autorités préfectorales sur les conséquences de cette interdiction pour notre association.

Cette démarche nous a permis d'être invités en mairie à une réunion avec Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard, le 28 août, à l'occasion de sa visite dans notre commune.

Lors de cet échange, nous avons pu exposer concrètement notre désarroi et les conséquences

financières engendrées par cet arrêté. Il nous a été assuré que notre questionnement et nos préoccupations seraient portés auprès des services préfectoraux de Besançon, afin que les conséquences d'une telle décision puissent être pleinement prises en compte à l'avenir. A l'issue de cet entretien, le sous-préfet nous a suggéré de formuler une demande de subvention auprès du Fonds de développement pour la vie associative (FDVA) afin de nous permettre de concrétiser nos futurs investissements et combler en partie la perte subie.

Festi Blam' remercie toutes les personnes qui ont participé à cette Fête de la musique et qui, malgré les contraintes imposées, ont contribué à en faire un beau moment de convivialité.

REPORT DE LA SOIRÉE FONDUE AU CLAIR DE LUNE

En raison des conditions météorologiques actuelles, dont nous ne savons ni comment ni surtout quand elles vont évoluer, il a été décidé de reporter la soirée « Fondue au clair de lune ». Une nouvelle date a d'ores et déjà été envisagée (probablement le 10 octobre) parce que nous parlons bien de report et non d'annulation — enfin, nous l'espérons sincèrement ! — car, compte tenu de la situation financière de l'association après la Fête de la musique, le maintien de cette manifestation est important. Dès que nous serons certains de pouvoir organiser cette soirée dans de bonnes conditions, nous vous en informerons. Merci pour votre compréhension et, surtout, gardez une petite place pour cette soirée fondue...



AG FESTI BLAM'

Vous voulez faire partie de la belle aventure de Festi Blam' ou vous désirez simplement comprendre le fonctionnement de son association ? Vous pouvez vous rendre à son assemblée générale qui se tiendra **le jeudi 15 octobre à 19 heures à la MPT** de Blamont. Vous y serez très chaleureusement accueillis.

SAISON 2026/27

Des activités pour tous les goûts !

Une cotisation unique vous donne accès à toutes les activités !

40€ / an - moins de 18 ans : 1/2 tarif
 (complément en sus pour certaines activités : licence, etc.)

Pour proposer une nouvelle activité, contactez JP Biry au 0629381981.
Pour vous inscrire, à une ou plusieurs activités, contactez l'animateur.trice

Vous souhaitez des informations sur les activités proposées à la MPT, nous vous invitons à consulter le site mpt-blamont.com.

Vous y trouverez les jours, les horaires et les coordonnées des responsables de chaque activité. Attention, avant de vous inscrire et de régler votre cotisation, vous devez tout d'abord contacter le responsable de l'activité pour vous assurer qu'il y ait des places disponibles.

Plus d'une vingtaine d'activités sont proposées, vous trouverez forcément votre bonheur !



Aquarelle



**Carterie en
scrapbook**



Couture



Eveil danse



Danse moderne



Fils & Passion



**Groupe vocal
Fa'Sol'Ut**



**Gymnastique
Tonic**



**Gymnastique
volontaire**



Informatique



Judo



Loisirs créatifs



Marche



Musculation



Pilates



Qi Gong



**Renforcement
musculaire**



Step



Strong Nation



Théâtre



Vannerie



Yoga



Yoga Enfants



Zumba



Location salle



INFOS SANTÉ

Octobre 2026

MEDECINS

APPELER LE **116117**
Si urgence appeler le 15

Le service de garde va du samedi 12 H (ou veille de jour férié à 20 H) au lundi (ou lendemain de jour férié) à 8 H et toutes les nuits de la semaine de 20 H à 8 H.

PHARMACIES

Le service de garde du dimanche (ou du jour férié) va du samedi (ou de la veille du jour férié) à 19 H au lundi (ou lendemain de jour férié) à 9 H. Le service d'urgence la nuit en semaine est assuré par la pharmacie de garde le dimanche (ou le jour férié) précédent.

GARDES DE PHARMACIES

Samedi 3 et dimanche 4/10 : ANEDDA à Mathay à MATHAY

Samedi 10 et dimanche 11/10 : DOILLON à Pont-de-Roide

Samedi 17 et dimanche 18/10 : LESCA à Blamont

Samedi 24 et dimanche 25/10 : ANEDDA à Mathay

Le planning étant susceptible de modifications, vous pouvez appeler le **3237** pour confirmation.

CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier de Blamont est joignable à tout moment au **03.81.30.04.68**

Un système de transfert d'appel vous permet d'entrer rapidement en contact avec une infirmière.

DENTISTES

Le service de garde est assuré les dimanches et jours fériés de 9 H à 12 H.

Pour connaître le dentiste de garde il convient désormais d'appeler le **3966** ou le service des urgences du centre hospitalier au **03.84.98.20.20**

SERVICE D'ACTION SOCIALE PMA

Le service social PMA installé en mairie de Blamont est joignable sur rendez-vous en appelant le **03.81.35.32.83** ou le **06.31.02.84.30**

DON DU SANG – *pas de dates en octobre*

